Nº 88F0006X au catalogue, nº 2
ISSN 1706-8975
ISBN 978-0-662-08402-0

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Le soin des entreprises comme secteur du monde des affaires

par Daood Hamdani, Michael Bordt et Rad Joseph

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique
7-A, Immeuble R.-H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone : 1 800 263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à *www.statcan.ca*. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à *infostats@statcan.ca* ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :
Service de renseignements **1-800-263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants **1-800-363-7629**
Télécopieur **1-877-287-4369**
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1-800-635-7943**
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1-800-565-7757**

Centre de renseignements de Statistique Canada : 1-613-951-8116
Télécopieur **1-613-951-0581**

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 88F0006X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.ca* et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.ca* sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

2008-027821

Statistique Canada
Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique
Section de l'innovation et des technologies de pointe

Le soin des entreprises comme secteur du monde des affaires

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2008

Nº 88F0006X au catalogue, nº 2

ISSN 1706-8975
ISBN 978-0-662-08402-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 88F0006X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Le Programme d'information sur les sciences et l'innovation

Le programme vise à élaborer des indicateurs utiles à l'égard de l'activité liée aux sciences et à la technologie au Canada, dans un cadre les regroupant de manière cohérente. Pour atteindre l'objectif, des indicateurs statistiques sont en voie d'élaboration dans cinq grandes catégories :

- **Acteurs** : personnes et établissements engagés dans des activités de S-T. Au nombre des mesures prises, citons l'identification des participants en R-D et des universités qui accordent une licence pour l'utilisation de leurs technologies, ainsi que la détermination du domaine d'études des diplômés.

- **Activités** : comportent la création, la transmission et l'utilisation des connaissances en S-T, notamment la recherche et le développement, l'innovation et l'utilisation des technologies.

- **Liens** : moyen par lequel les connaissances en S-T sont communiquées aux intervenants. Au nombre des mesures, on compte l'acheminement des diplômés vers les industries, l'octroi à une entreprise d'une licence pour l'utilisation de la technologie d'une université, la copaternité de documents scientifiques, la source d'idées en matière d'innovation dans l'industrie.

- **Résultats** : résultats à moyen terme d'activités. Dans une entreprise, l'innovation peut entraîner la création d'emplois plus spécialisés. Dans une autre, l'adoption d'une nouvelle technologie peut mener à une plus grande part de marché.

- **Incidences** : répercussions à plus long terme des activités, du maillage et des conséquences. La téléphonie sans fil résulte d'activités, de maillage et de conséquences multiples. Elle présente une vaste gamme d'incidences économiques et sociales, comme l'augmentation de la connectivité.

Statistique Canada veille à l'élaboration actuelle et future de ces indicateurs, de concert avec d'autres ministères et organismes et un réseau d'entrepreneurs.

Avant la mise en route des travaux, les activités liées à la S-T étaient évaluées uniquement en fonction de l'investissement en ressources financières et humaines affectées au secteur de la recherche et du développement (R-D). Pour les administrations publiques, on ajoutait l'évaluation de l'activité scientifique connexe (ASC), comme les enquêtes et les essais courants. Cette évaluation donnait un aperçu limité des sciences et de la technologie au Canada. D'autres mesures s'imposaient pour améliorer le tableau.

L'innovation rend les entreprises concurrentielles, et nous poursuivons nos efforts pour comprendre les caractéristiques des entreprises novatrices et non novatrices, particulièrement dans le secteur des services, lequel domine l'économie canadienne. La capacité d'innover repose sur les personnes, et des mesures sont en voie d'élaboration au sujet des caractéristiques des personnes qui se trouvent dans les secteurs menant l'activité scientifique et technologique. Dans ces secteurs, des mesures sont en train d'être établies au sujet de la création et de la perte d'emplois en vue de cerner l'incidence des changements technologiques.

Le gouvernement fédéral est un intervenant clé en matière de sciences et de technologie, secteur dans lequel il investit plus de cinq milliards par année. Autrefois, on ne connaissait que les sommes dépensées par le gouvernement et l'objet de ces dépenses. Dans notre rapport, Activités scientifiques fédérales, 1998 (Cat. nº 88-204), on publiait, au départ, des indicateurs d'objectifs socioéconomiques afin de préciser comment on dépensait les fonds affectés à la S-T. En plus de servir de fondement à un débat public sur les priorités en matière de dépenses gouvernementales, tous ces renseignements ont servi de contexte aux rapports de rendement de ministères et d'organismes individuels.

Depuis avril 1999, la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique est responsable du programme.

La version finale du cadre servant de guide à l'élaboration future d'indicateurs a été publiée en décembre 1998 (Activités et incidences des sciences et de la technologie - cadre conceptuel pour un système d'information statistique, Cat. nº 88-522). Ce cadre a donné lieu à un Plan stratégique quinquennal pour le développement d'un système d'information sur les sciences et la technologie (Cat. nº 88-523).

On peut désormais transmettre des informations sur le système canadien des sciences et de la technologie et montrer le rôle du gouvernement fédéral dans ce système.

Nos documents de travail et de recherche sont accessibles sans frais à l'adresse du site Internet de Statistique Canada *http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/research_f.cgi?subject=193*

Table des matières

Remerciements 6

Le soin des entreprises comme secteur du monde des affaires

1	Introduction	7
2	Fournisseurs de services d'incubation d'entreprises (FSIE)	7
3	Nouvelles entreprises utilisatrices de services d'incubation	10
4	Incidence des activités d'incubation d'entreprises	13
5	Conclusion	13

Appendice

A	Industries de SCIAN	16
B	Bibliographie	17
C	Publications au catalogue	18

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier M. Guy Sabourin et M. Éric Turgeon pour leurs assistances.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement celles de l'ensemble de Statistique Canada.

Le soin des entreprises comme secteur du monde des affaires

par Daood Hamdani, Michael Bordt et Rad Joseph

1 Introduction

L'incubation d'entreprises est comme activité nettement plus répandue dans l'économie que ne l'indique la seule présence d'incubateurs d'entreprises. Maints organismes assurent des services d'incubation aux entreprises en démarrage, parce que les incubateurs (IE) proprement dits n'ont pas la capacité voulue pour répondre à toute la demande. L'aide au financement importe certes pour les nouvelles entreprises, mais les données montrent que plus d'entreprises en démarrage ont besoin d'une aide en gestion.

Les fournisseurs de services d'incubation d'entreprises (FSIE) offrent aux clients des locaux et des services qui ne peuvent facilement s'obtenir ailleurs, car les grandes entreprises se mettent au service des organismes et les bureaux d'experts-conseils ne s'occupent ordinairement pas des entreprises de petite taille ni en démarrage. Les FSIE comblent cette lacune et, de ce fait, relèvent les taux de survie des nouvelles entreprises, facilitent les transferts de technologie des institutions au marché et rendent les technologies existantes plus commercialisables encore en en étendant l'application à de nouveaux secteurs.

Cet exposé est fondé sur les résultats de l'Enquête sur le commerce électronique et la technologie (ECET) qui, en 2005, comportait un module sur les fournisseurs et les utilisateurs de services d'incubation. Joseph, Bordt et Hamdani (2006) ont examiné de leur côté les résultats de l'Enquête sur les incubateurs d'entreprises (EIE). La grande différence entre ces deux enquêtes est que l'EIE s'attache aux entreprises dont la principale activité consiste à fournir des services d'incubation – critère servant à définir les limites entre industries dans les systèmes statistiques –, alors que l'ECET a pour objet toutes les entreprises ayant fourni de tels services à de nouvelles entreprises à titre d'activité principale ou secondaire (FSIE). On trouvera plus de détails à l'encadré 1.

L'incubation d'entreprises présente un double aspect. Il est bon de savoir combien d'organismes s'occupent d'aider et de soigner les entreprises débutantes et prometteuses. Tout aussi importante pour la stratégie d'entreprise et la politique publique est l'information permettant de déterminer le degré d'utilisation de tels services et la nature de ceux qui sont le plus en demande. Dans la prochaine section, nous nous intéresserons aux fournisseurs de services d'incubation. Quant aux utilisateurs, il en sera question à la section 3.

2 Fournisseurs de services d'incubation d'entreprises (FSIE)

L'appréhension plus générale des services d'incubation d'entreprises par l'ECET montre que l'échelle d'une telle activité dépasse nettement le seul rayon d'action des incubateurs d'entreprises (IE), et ce, pour deux grandes raisons. Les nouvelles entreprises en démarrage peuvent rechercher directement les services de bureaux d'experts-conseils et d'autres entreprises si elles ont besoin d'un nombre restreint de services. En second lieu, certaines d'entre elles pourraient ne pas pouvoir être admises à un incubateur à cause de contraintes de capacité et elles s'adresseraient alors à d'autres organismes pour obtenir de tels services. Une entreprise peut ne pas être admise parce qu'elle ne satisfait pas aux critères d'admission, mais les limites de capacité peuvent aussi jouer comme facteur. Tel est notamment le cas des IE subventionnés par les pouvoirs publics et qui demandent des loyers et des frais de services inférieurs à ceux du marché. On ignore dans quelle mesure la demande de locaux et de services d'incubation est excédentaire, mais l'EIE nous renseigne sur l'écart entre les nombres respectifs

d'entreprises candidates et admises. Une seule entreprise postulante sur trois a été admise en 2005 (Joseph et Hamdani, 2006).

D'après les chiffres de l'ECET, on dénombre un peu plus de 33 000 FSIE (graphique 1). Ce chiffre comprend à la fois les incubateurs d'entreprises proprement dits et les autres entreprises assurant des services d'incubation. Les FSIE seraient, par exemple, les entreprises qui assurent de tels services en particulier ou qui comportent un service de développement d'entreprise qui vient en aide à de nouvelles entreprises en démarrage qui appartiennent à la société en question ou qui sont contrôlées par elle.

On se retrouve alors avec bien plus que les 83 incubateurs d'entreprises reconnus comme répondant à l'EIE. La grande explication de cette différence a déjà été mentionnée. On trouvera plus de détails à l'encadré 2 sur les différences d'ordre conceptuel et statistique avec les explications nécessaires.

IE et FSIE

L'IE (incubateur d'entreprises) est l'unité de mesure dans l'Enquête sur les incubateurs d'entreprises. Sur le plan des affaires, cette catégorie a un sens bien précis. La notion est en évolution, mais un trait définitoire de l'incubateur d'entreprises est qu'il fournit des locaux aux entreprises en démarrage (en incubation) avec des services qui les aident à survivre et à croître les premières années. Pour une définition plus précise, voir Joseph, Bordt et Hamdani (2006). Hamdani (2006) traite de cette notion plus en détail.

Quant au fournisseur de services d'incubation d'entreprises (FSIE), il constitue l'unité de mesure de l'Enquête sur le commerce électronique et la technologie (ECET). Il s'agit de toutes les entreprises ayant fourni des services d'incubation, à titre d'activité principale ou secondaire, pour aider les nouvelles entreprises à démarrer et à croître. Les données que nous présentons ici se rapportent aux FSIE sauf avis contraire.

2.1 Répartition des fournisseurs de services d'incubation d'entreprises (FSIE) selon la taille

Il s'agit ordinairement de petits organismes. Les deux tiers d'entre eux comptaient moins de 10 salariés dans la période 2002-2005 et 15 %, de 10 à 19. Le nombre réel de petits FSIE est sans doute supérieur, puisque les entreprises dont le revenu brut d'entreprise est de moins de 100 000 $ dans la plupart des branches d'activité et de moins de 250 000 $ dans certaines ne relèvent pas de la stratégie de sélection d'échantillon de l'ECET. La répartition de fréquence des FSIE pour la taille mesurée par le nombre de salariés est la même pour tous les organismes commerciaux en activité dans l'économie au cours de cette période.

2.2 Services fournis aux nouvelles entreprises

Un incubateur d'entreprises (IE) assure habituellement une gamme de services dont la nature dépend de son modèle d'entreprise (Hamdani, 2006). Le questionnaire d'enquête de l'EIE (Statistique Canada, 2005a) énumère par le menu les services disponibles. En revanche, un FSIE peut assurer un ou deux services seulement. On a demandé aux enquêtés de l'ECET d'indiquer une ou plusieurs de sept grandes catégories de services (Statistique Canada, 2005b).

La consultation en gestion est le service le plus répandu des FSIE (graphique 1). Bien plus de la moitié des entreprises en question (19 177) se livraient à une telle activité. C'est une catégorie qui comprend une diversité de services : aide à la régie d'entreprise, recrutement ou prêt de dirigeants et d'équipes de direction, fourniture d'organes consultatifs, etc.

Un des grands rôles de la fonction d'incubation d'entreprises est d'aider à combler les lacunes du marché et de faciliter la croissance des entreprises nouvelles au moment où elles n'ont guère à offrir comme biens en garantie, où leur solvabilité n'est pas encore établie et où leurs rentrées restent très maigres. On ne s'étonnera donc pas que l'aide au financement se classe au deuxième rang parmi les sept activités décrites. Au total, 13 812 entreprises ont dit assurer un tel service. Un cadre administré de création d'entreprises rend en soi une nouvelle entreprise plus solvable, car si sa gestion est confiée à des professionnels expérimentés, il est moins probable qu'elle tombe en défaut de paiement ou ferme ses portes.

Le réseautage et la formation en entreprise constituent la troisième catégorie de services en fréquence. Il y a quelque 10 573 FSIE qui offrent de tels services. Dans l'activité de réseautage, on établit des liens qui aident à former des partenariats stratégiques, à recruter des gens de talent et à obtenir les conseils de spécialistes de l'extérieur. Cet aspect « réseau » peut prendre une forme officielle dans certains organismes par des ententes conclues avec d'autres entreprises, alors que, dans d'autres, le tout dépendra des relations personnelles des responsables. Dans l'un et l'autre cas, on se trouve à faciliter la circulation des connaissances et des talents entre les entreprises et les institutions et la création de liens de commercialisation et de technologie entre elles. Quant à la formation, elle vise les nouvelles entreprises dans leur capacité de susciter des compétences en entrepreneuriat. Ce sont aussi des conseils sur la création et la constitution en société des entreprises, ainsi que sur les diverses sources de consultation et d'information.

Bien moins de FSIE offrent des locaux et des services de soutien sur place. Un seul de ces fournisseurs sur six (5 250) met des bureaux ou des places en laboratoire à la disposition des nouvelles entreprises et un seul sur cinq fournit des services et du matériel sur place, alors que 4 806 organismes donnent accès à du matériel de laboratoire.

Graphique 1
Fournisseurs de services aux entreprises (privés et publics) par type de services, 2005

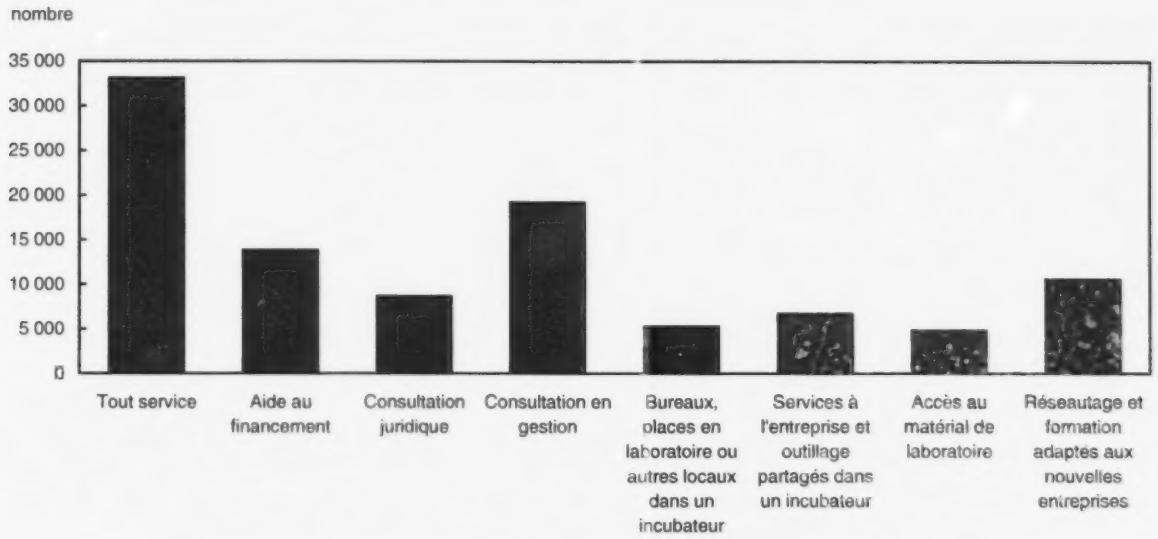

2.3 Répartition industrielle des fournisseurs de services d'incubation d'entreprises

Les tendances de la répartition industrielle des FSIE sont fonction des besoins bien précis des nouvelles entreprises. À leurs débuts où les ressources sont restreintes, les entreprises en démarrage ont surtout besoin de compléter ces ressources, ce qu'elles font de diverses manières. Si on étend la durée utile d'un actif en place par exemple, on réduit ou retarde la nécessité d'y aller d'un nouvel investissement. Si on acquiert des produits par la méthode de stockage juste-à-temps, on se trouve par ailleurs à acquérir des services seulement pour la période où on en a besoin et on loue ou prend à bail l'outillage plutôt que de l'acheter.

Les FSIE se trouvent concentrés dans une poignée de secteurs de l'économie (pour plus de détails, voir le tableau 1). Plus des deux tiers (69 %) de toutes les entreprises en cause se situent dans cinq secteurs. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques prédomine avec une proportion de près de 45 % (graphique 2). Les deux premiers services que demandent les nouvelles entreprises en consultation administrative et juridique – comme nous

le verrons plus loin – sont assurés par ce secteur où on retrouve aussi les entreprises de services de comptabilité, de commercialisation et de publicité.

Graphique 2
Concentration industrielle des founisseurs de services d'incubation, cinq premiers secteurs de l'industrie, 2005

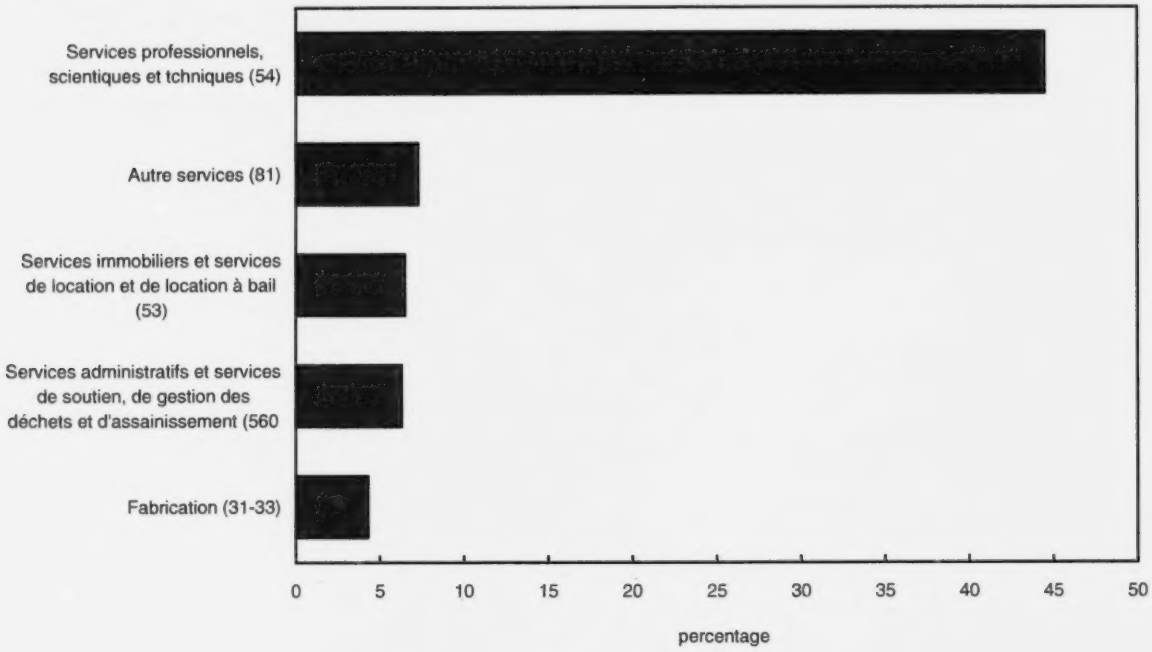

Tous les autres secteurs de l'industrie comptent des proportions moindres de ces fournisseurs. Distinguons les entreprises qui assurent des services de relais par des moyens bon marché de rechange aux immobilisations en période de transition. Ce sont notamment les industries qui font la réparation et l'entretien de véhicules et de certains types d'outillage électronique et commercial. Elles font partie de la catégorie « autres services », qui regroupe 7,3 % de tous les fournisseurs de services d'incubation. Pour les fonctions de relais, il y a aussi le secteur des services de location et de location à bail avec une part de 6,5 %. Soucieuses de gérer des ressources restreintes aux premiers stades de leur activité, les nouvelles entreprises hésitent à consacrer des ressources à un nouvel actif dont elles pourraient ne pas avoir besoin toute l'année et/ou qui pourrait tomber rapidement en obsolescence.

3 Nouvelles entreprises utilisatrices de services d'incubation

En 2005, plus de 71 700 nouvelles entreprises ont eu recours à un ou plusieurs services d'incubation selon les estimations. Le nombre réel est sans doute plus élevé encore. Comme nous l'avons déjà indiqué, les utilisateurs sont habituellement de nouvelles entreprises en démarrage. Quelques-unes peuvent n'avoir guère de recettes ni de main-d'oeuvre rémunérée au début et ne seraient donc pas admissibles à la population cible à échantillonner. Voilà pourquoi la stratégie d'échantillonnage est d'une plus grande incidence sur les utilisateurs que sur les fournisseurs de services d'incubation. Les valeurs seuils étaient, avons-nous précisé, un revenu brut d'entreprise de 100 000 $ et plus dans la plupart des industries et de 250 000 $ et plus dans certaines industries du secteur privé.

Il convient de noter qu'un FSIE peut être uniquement au service d'une poignée d'entreprises nouvelles, alors que l'incubateur d'entreprises proprement dit (IE) en sert un plus grand nombre. L'IE compte suffisamment de clients comme masse critique donnant lieu à des économies d'échelle. Les incubateurs d'entreprises servent non seulement les locataires du centre d'incubation, mais assurent des services après incubation aux entreprises déjà

établies qui ont besoin de conseils de temps à autre. Ils peuvent aussi participer à des programmes d'extension qui, comme geste de bonne volonté, aident à l'intégration des entreprises en démarrage dans la collectivité.

3.1 Services utilisés par les nouvelles entreprises

Il y a des besoins généraux et communs à la plupart des entreprises, mais d'autres ont plus à voir avec la nature des activités exercées. Ainsi, la majeure partie sinon la totalité des nouvelles entreprises ont besoin de services juridiques pour se constituer en société et répondre aux autres exigences des organismes de réglementation, mais quelques-unes seulement auront peut-être besoin de services de laboratoire. Les besoins à satisfaire ont évolué dans le temps au gré de l'apparition de nouveaux modèles d'incubation d'entreprises. Ainsi, une entreprise de haute technologie aura plus besoin d'aide pour mettre rapidement de nouveaux produits en marché devant la concurrence, alors que l'entreprise qui s'occupe plutôt de développement communautaire recherchera plus volontiers de l'aide en matière de planification et de gestion.

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des nouvelles entreprises utilisaient des services juridiques et réglementaires : consultation juridique générale, respect de la réglementation, gestion de la propriété intellectuelle, constitution en société, etc. Deux utilisateurs de services d'incubation sur trois (48 567 entreprises) ont dit solliciter des services d'aide juridique.

À noter que, si l'aide au financement est très importante, l'aide à la gestion est la grande préoccupation des nouvelles entreprises aux premiers stades. Plus d'entreprises voulaient se faire aider dans la gestion de leurs affaires (recrutement ou emprunt de gestionnaires, fourniture d'organes consultatifs, etc.) que dans l'acquisition de ressources financières (graphique 3). Quelque 40 500 nouvelles entreprises recherchaient de l'aide en gestion.

L'aide au financement de démarrage ou de risque suivait de près. On peut penser que moins de nouvelles entreprises avaient besoin d'une aide en financement parce que le marché monétaire et le marché boursier sont favorables, mais les observateurs connaissant bien le secteur des incubateurs d'entreprises signalent que, s'ils ne sont pas guidés dans leur gestion, les gestionnaires inexpérimentés ne pourront faire une utilisation optimale des fonds à leur disposition.

Comme autres services fort en demande, il y avait notamment les services de réseautage, de formation et d'accès au matériel de laboratoire. Les services les moins en demande étaient les services communs aux entreprises et les services d'hébergement. Le nombre relativement modeste d'entreprises utilisatrices de tels services n'implique pas nécessairement que ceux-ci étaient peu en demande. Au contraire, il se pourrait que l'offre soit tout simplement restreinte.

Graphique 3
Utilisateurs des services, privés et publics, par catégories, 2005

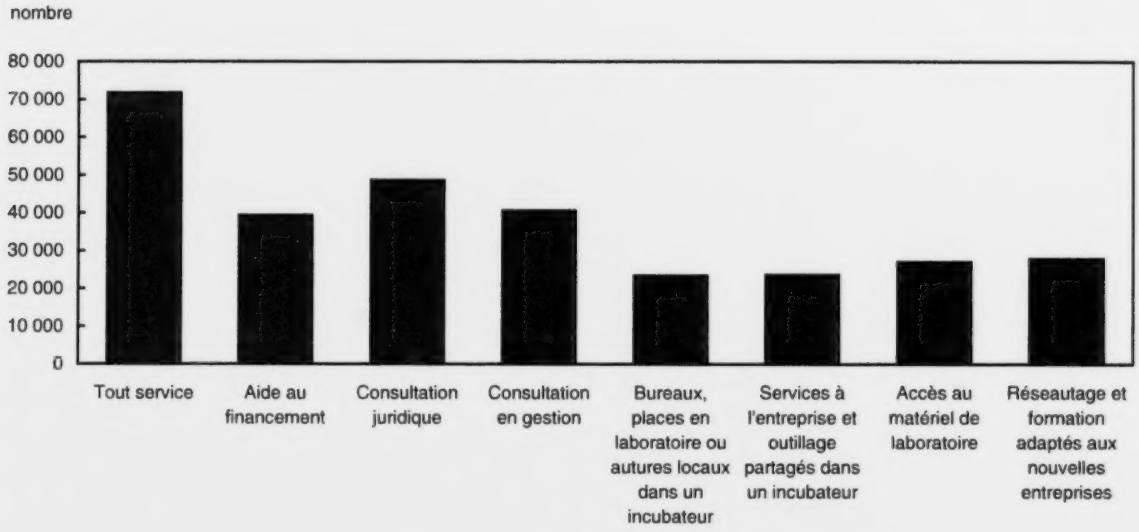

3.2 Répartition industrielle des utilisateurs de services d'incubation d'entreprises

Si les fournisseurs de services d'incubation aux nouvelles entreprises sont généralement concentrés dans une poignée d'industries, les utilisateurs appartiennent, eux, à un grand nombre de branches d'activité, d'où l'impression que les avantages d'une bonne éclosion des entreprises grâce à l'incubation seront étalés dans l'économie.

Un peu plus de la moitié (54 %) des utilisateurs appartenaient aux cinq premières industries comparativement à 69 % des fournisseurs. Le plus grand nombre de nouvelles entreprises clientes se situent dans des industries à forte consommation de capital humain et à utilisation relativement faible de capital matériel et financier. Comme on peut le voir au graphique 4, près de 12 000 entreprises (16,6 %) sont à rattacher aux services professionnels, scientifiques et techniques, où se retrouvent les services de génie, d'architecture et de design industriel avec les services juridiques et comptables et les services de commercialisation et de publicité.

Une autre tranche de 12,7 % appartient aux « autres industries », regroupement de toutes les entreprises non classées dans un grand groupe plus précis. On y trouve les services aux personnes et aux ménages, les services de blanchissage et de réparation (ce qui comprend la réparation de meubles, de chaussures et de certains appareils de l'industrie et du commerce).

Graphique 4
Concentration industrielle des utilisateurs de services d'incubtion : cinq premières industries. 2005

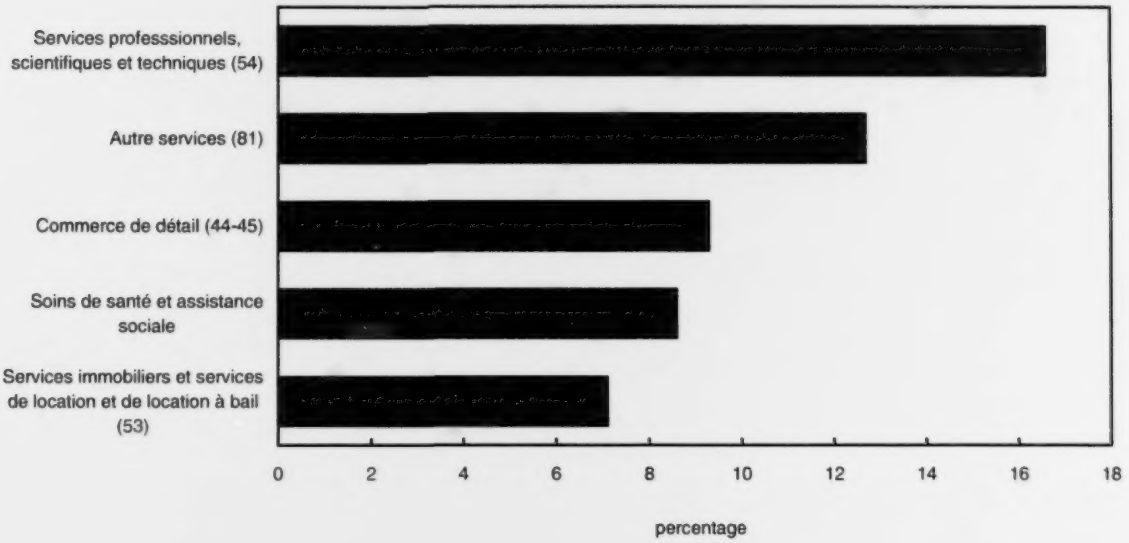

Au nombre des autres utilisateurs, on compte le commerce de détail, les soins de santé et l'assistance sociale, les services immobiliers et les services de location et de location à bail. Les services de santé et d'assistance sociale comprennent une diversité d'organismes, des plus grands (hôpitaux, etc.) aux plus petits, sans oublier les services de garde des enfants ni les services à la jeunesse et au troisième âge.

4 Incidence des activités d'incubation d'entreprises

Les activités d'incubation d'entreprises influent sur l'économie à plusieurs égards. La mesure de rendement qui convient en la matière dépend des objectifs que l'on se fixe. Au départ, les incubateurs d'entreprises étaient au service de la politique de renouveau urbain et de développement communautaire. Par la suite, on a mis l'accent sur les transferts de technologie et la commercialisation des nouveautés (Hamdani, 2006). Quel que soit l'objectif, la première incidence de telles activités se présente sur le plan de la création des entreprises. Pour mesurer l'évolution des taux de survie d'entreprises grâce à elles, il faut des données longitudinales sur le rendement des utilisateurs de services d'incubation. On peut toutefois se faire une idée de ce que peut être cette incidence. Le nombre d'entreprises utilisatrices est appréciable. Près de 72 000 nouvelles entreprises ont dit avoir recours à de tels services de 2002 à 2005. Mettons ce nombre en contexte en précisant qu'il représente 11 % de la population visée d'entreprises dans le cadre de l'ECET.

5 Conclusion

Les données de l'ECET nous livrent une information permettant de développer les résultats de l'Enquête sur les incubateurs d'entreprises pour de futures enquêtes. L'analyse a aidé à reconnaître de nouvelles formes d'organisation adoptées par un certain nombre de fournisseurs de services d'incubation d'entreprises (FSIE). En évaluant ces nouveaux organismes, on alimentera utilement la discussion qui a cours chez les auteurs spécialisés au sujet des formes d'entreprise qui sont ou devraient être visées par la définition de l'incubation. Les trois formes relevées dans notre étude sont les divisions de sociétés spécialisées dans la prestation de services à la nouvelle entreprise, les unités de développement d'entreprise de sociétés qui distinguent et soignent de nouvelles

entreprises prometteuses et enfin ce qu'on appelle les entreprises internes en démarrage. Les trois formes ont des caractéristiques en commun avec les IE. Ainsi, les « entreprises internes en démarrage » sont rigoureusement choisies, et on en surveille les progrès; elles doivent répondre à des critères de rendement préétablis et elles sont astreintes à des règles de sortie d'incubation, tout comme les entreprises accueillies dans un incubateur.

Il reste à étudier l'incidence des activités d'incubation d'entreprises. Dans notre exposé, nous avons seulement abordé les indicateurs avancés de taux de survie d'entreprises. On peut établir des estimations des taux de survie des utilisateurs de services d'incubation en suivant leur évolution temporelle dans des bases de données longitudinales comme celle du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE).

Nous avons employé dans une large mesure les données de l'ECET, mais il y a d'autres possibilités de recherche sur l'incidence des activités d'incubation d'entreprises. À l'aide de l'ECET, on peut répandre un certain éclairage sur le rôle de cette incubation dans la progression des ventes par Internet. De même, on peut étudier les différentes perceptions chez les utilisateurs et les non-utilisateurs des avantages qu'offrent les affaires Internet.

D'autres éléments d'incidence mentionnés en introduction sont notamment les transferts de technologie et la commercialisation. On peut à cette fin exploiter les données des enquêtes sur la propriété intellectuelle et l'innovation et compléter cette information par de nouveaux modules d'enquête en tenant cependant compte du fardeau de réponse.

Enfin, comme il existe plusieurs modèles d'entreprise pour l'incubation et que l'objectif peut être de créer de l'emploi, de retenir les entreprises dans les régions ou d'encourager l'entrepreneuriat dans certaines collectivités, les effets à étudier devraient être rapportés à de tels objectifs, et on devrait évaluer le degré de réalisation de ces derniers.

Différences entre l'Enquête sur les incubateurs d'entreprises (EIE) et l'Enquête sur le commerce électronique et la technologie (ECET)

Les différences de concepts entre les deux enquêtes EIE et ECET ont à voir avec la nature des organismes appréhendés. Dans l'ECET, on fournit une définition et laisse les enquêtés se déclarer admissibles ou inadmissibles. Pour être admise, une entreprise n'avait pas à être un incubateur en bonne et due forme, mais devait assurer des services d'incubation à de nouvelles entreprises. Ce critère vise plusieurs types d'organismes en dehors des IE types :

- Il y a les unités opérationnelles de sociétés ayant les caractéristiques d'entreprises en incubation; ce que l'on appelle les « entreprises internes en démarrage » sont des unités quasi indépendantes qui, dans une société, jouissent d'un accès immédiat aux grands décideurs; on les retrouve souvent dans des industries de croissance où le cycle de vie des produits et des techniques est court et elles représentent l'effort que font les grandes sociétés pour adapter des aspects essentiels de leur fonctionnement interne au souci de souplesse et à l'esprit d'entreprise qui animent habituellement les entreprises indépendantes en démarrage. Elles ont quelques caractéristiques en commun avec les entreprises accueillies dans un incubateur. Elles doivent répondre à des critères préétablis dans un laps de temps déterminé, faute de quoi elles cessent toute existence ou perdent leur statut particulier. Elles pourront devenir par la suite des entreprises à part entière.

- Il y a aussi les unités ou les divisions ayant les caractéristiques d'un incubateur d'entreprises. Ce peut être une unité de développement d'entreprise qui, dans une société, a pour rôle de soutenir et de soigner de nouvelles entreprises en démarrage aux idées ou aux techniques prometteuses. Il s'agit habituellement de produits ou de techniques qui prolongent les applications de la technologie dont la société mère est propriétaire.

- Il y a enfin les divisions ou les unités qui s'occupent de prestation de services d'incubation d'entreprises, mais qui ne sont pas considérées comme des incubateurs, cette activité n'étant pas leur activité principale.

Les différences statistiques s'expliquent ainsi :

- L'ECET est une enquête à l'échelle de l'économie sauf pour quelques secteurs où, à la question visant à caractériser les fournisseurs de services d'incubation, le répondant a largement la possibilité de se définir comme admissible ou inadmissible. Le questionnaire EIE est parvenu aux seules entreprises que l'on jugeait être des incubateurs après une présélection par interview.

- Il peut y avoir double compte à cause de la pratique des ententes contractuelles entre incubateurs d'entreprises (IE) et fournisseurs de services spécialisés. En général, les incubateurs assurent des services de base, mais les services plus spécialisés s'obtiennent en sous-traitance. Un certain nombre de sous-traitants pourraient s'être caractérisés comme fournisseurs de services d'incubation.

- La période de référence plus longue (trois ans) de l'ECET était de nature à rendre plus d'entreprises admissibles que dans l'EIE où la période de référence est d'un an seulement.

- La population cible de l'ECET est celle des entreprises ayant plus de 100 000 $ en revenu brut d'entreprise dans la plupart des industries et plus de 250 000 $ dans certaines autres; les valeurs seuils pour le secteur public s'expriment en nombre de salariés.

Un rapprochement statistique complet des deux sources exigerait plus de détails qu'il n'en est de disponibles, mais l'écart peut s'expliquer dans une large mesure. Si on applique le critère de la fourniture de locaux par l'incubateur d'entreprises, on se trouve à diminuer considérablement le nombre de FSIE, celui-ci tombant à 5 250. Le nombre réel est probablement moindre, car le rapport entre le fournisseur et l'utilisateur doit être bien plus qu'un simple rapport propriétaire-locataire.

Appendice A — Industries de SCIAN

Tableau explicatif 1
Répartition industrielle des fournisseurs et des utilisateurs de services d'incubation d'entreprises, 2005

	Code et secteur de l'industrie	Fournisseurs de services d'incubation d'entreprises		Utilisateurs de services d'incubation d'entreprises	
		nombre d'entreprises	pourcentage du nombre total d'entreprises	nombre d'entreprises	pourcentage du nombre total d'entreprises
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11	189	0,57	338	0,47
Extraction minière, pétrolière et gazière	21	183	0,55	308	0,43
Services publics	22	31	0,09	156	0,22
Construction	23	1,147	3,47	4,154	5,79
Fabrication	31-33	1,413	4,27	4,312	6,01
Commerce de gros	41	1,395	4,21	4,225	5,89
Commerce de détail	44-45	1,16	3,5	6,71	9,36
Transport et entreposage	48-49	1,158	3,53	4,066	5,67
Industrie de l'information et industrie culturelle	51	359	1,08	929	1,3
Finance et assurances	52	1,136	3,43	2,415	3,37
Services immobiliers et services de location et de location à bail	53	2,164	6,54	5,083	7,09
Services professionnels, scientifiques et techniques	54	14,737	44,51	11,916	16,62
Gestion de sociétés et d'entreprises	55	839	2,53	619	0,86
Services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	56	2,107	6,37	3,227	4,5
Services d'enseignement	61	698	2,07	1,409	1,96
Soins de santé et assistance sociale	62	1,2	3,63	6,146	8,57
Arts, spectacles et loisirs	71	420	1,27	2,719	3,79
Hébergement et services de restauration	72	302	0,91	3,859	5,38
Autres services (sauf les administrations publiques)	81	2,435	7,36	9,101	12,69
Administrations publiques	91	31	0,09	16	0,02
Total		33,099	100	71,708	100

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur le commerce électronique et la technologie, 2005.

Appendice B — Bibliographie

Hamdani, Daood. 2006. *Conceptualisaton et mesure de l'incubation d'entreprises*, DSIIE, Statistique Canada Catalogue no. 88F0006XIF – nº 006, Ottawa, Canada.

Joseph, Rad., Michael Bordt and Daood Hamdani. 2006. *Caractéristiques des incubateurs d'entreprises au Canada, 2005*, DSIIE, Statistique Canada Catalogue no. 88F0006XIF – nº 007, Ottawa, Canada.

Joseph, Rad and Daood Hamdani, 2006. L'incubation d'entreprises au Canada : premiers indicateurs, *Bulletin de l'analyse en innovation*, Statistics Canada Catalogue nº 88-003-XIF, Ottawa, Canada

Statistique Canada. 2005a, *Enquête sur les incubateurs d'entreprises 2005*, 5-5300-535-1 : 2005-07-04, STC/SAT – 465-75397.

Statistics Canada, 2005b. *l'Enquête sur le commerce électronique et la technologie*, 2005,.5-4600-501.1 : 2005-09-30, STC/SAT – 430.

Appendice C — Publications au catalogue

Publications statistiques sur les sciences, la technologie et l'innovation

88-001-XIF	*Statistiques des sciences*
88-003-XIF	*Bulletin de l'analyse en innovation*
88-202-XIF	*Recherche et développement industriels, perspective (avec des estimations provisoires pour 2004 et des dépenses réelles pour 2003) (annuel)*
88-204-XIF	*Activités scientifiques fédérales*
88F0006XIF	*Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, documents de travail*
88F0017MIF	*Division des sciences, de l'innovation, et de l'information électronique documents de recherche*

88-001-X Volume 31 – 2007

No. 1 Personnel affecté à la recherche et au développement (R-D) au Canada, 1995-2004 (janvier)
No. 2 Estimations des dépenses totales au titre de la recherche et du développement (R-D) dans le domaine de la santé au Canada, 1989 à 2006 (mars)
No. 3 Activités scientifiques en biotechnologie dans les ministères fédéraux et organismes, 2004-2005 (mai))
No. 4 Estimation des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2005-2006 (août)
No. 5 Activités scientifiques et technologiques (S-T) des administrations provinciales et des organismes provinciaux de recherche, 2001-2002 à 2005-2006 (octobre)
No. 6 Dépenses totales intra-muros de recherche et de développement (novembre)
No. 7 Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2007-2008 (perspectives) (décembre)
No. 8 Dépense intérieure brute en recherche et développement, perspectives 2007

88-001-X Volume 30 – 2006

No. 1 Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2003-2004 (février)
No. 2 Activités scientifiques en biotechnologie dans les ministères fédéraux et organismes, 2004-2005 (mars)
No. 3 Estimations des dépenses totales au titre de la recherche et du développement dans le secteur de la santé au Canada, 1988 à 2005 (mai)
No. 4 Recherche et développement industriels de 2002 à 2006 (août)
No. 5 Estimation des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2004-2005 (août)
No. 6 Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2006-2007 (septembre)
No. 7 Dépenses totales au titre de la recherche et du développement au Canada, 1990 à 2006 et dans les provinces, 1990 à 2004 (septembre)
No. 8 Type des activités en recherche et développement, 2000 à 2004 (décembre)
No. 9 Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2004-2005 (décembre)

88-001-X Volume 29 – 2005

No. 1 Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2002-2003 (janvier)
No. 2 Personnel affecté à la recherche et au développement (R-D) au Canada, 1993 à 2002 (mai)
No. 3 Activités scientifiques en biotechnologie dans les ministères fédéraux et organismes, 2003-2004 (mai)
No. 4 Recherche et développement industriels de 2001 à 2005 (juin)
No. 5 Estimations des dépenses totales au titre de la recherche et du développement dans le secteur de la santé au Canada, 1988 à 2004 (juillet)
No. 6 Estimation des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2003-2004 (décembre)
No. 7 Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques, 2005-2006p (décembre)
No. 8 Dépenses totales au titre de la recherche et du développement au Canada, 1990 à 2005p et dans les provinces, 1990 à 2003 (décembre)

***88F0006XIF* Documents de travail – 2007**

No. 1 Capacité à innover et vocation exportatrice des établissements des services aux entreprises à forte intensité de savoir (SEFIS), 2003 (avril)
No. 2 Où sont les scientifiques et les ingénieurs? (avril)
No. 3 Résultats de l'Enquête sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques – 2005 (mai)
No. 4 Rapport d'entrevues sur la commercialisation de l'innovation (juillet)
No. 5 Aperçu et examen des résultats de l'enquête pilote sur la nanotechnologie au Canada (août)
No. 6 Résultats choisis de l'Enquête sur l'utilisation et le développement de la biotechnologie de 2005 (décembre)
No. 7 Entreprises innovatrices, entreprises non-innovatrices et entreprises de risque : Quelle est la nature des entreprises des industries de services de recherche et développement? (décembre)

***88F0006XIF* Documents de travail – 2006**

No. 1 Répartition du personnel et des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie selon la province, 1997-1998 à 2003-2004 (avril)
No. 2 Acheter et vendre des services de recherche et développement, 1997 à 2002 (mai)
No. 3 Caractéristiques des entreprises en croissance, 2004-2005 (mai)
No. 4 Activités scientifiques et technologiques des administrations provinciales et des organismes provinciaux de recherche2000-2001 à 2004-2005 (juillet)
No. 5 La recherche et développement dans le domaine des matériaux avancés2001 à 2003 (juillet)
No. 6 Conceptualisation et mesure de l'incubation d'entreprises (juillet)
No. 7 Caractéristiques des incubateurs d'entreprises au Canada, 2005 (juillet)
No. 8 Somme et persistance des activités de R-D dans les entreprises canadiennes 1994 à 2002 (août)
No. 9 Estimations des dépenses canadiennes au titre de la recherche et du développement (DIRD), Canada, 1995 à 2006, et selon la province, 1995 à 2004 (septembre)
No. 10 Les petites entreprises se préparent-elles à grandir? Un examen comparatif du recours à certaines pratiques de gestion selon la taille d'entreprise (octobre)
No. 11 Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2004 (octobre)
No. 12 Répartition du personnel et des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie selon les provinces et les territoires (décembre)

***88F0006XIF* Documents de travail – 2005**

No. 1 Dépenses et personnel de l'administration fédérale en sciences naturelles et sociales, 1995-1996 à 2004-2005 (janvier)

No. 2 Répartition du personnel et des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie selon la province, 1996-1997 à 2002-2003 (janvier)
No. 3 Statistiques sur la R-D industrielle, selon les régions 1994 à 2002 (janvier)
No. 4 Le partage des connaissances apporte le succès : comment certaines industries de service ont évalué l'importance de l'utilisation de pratiques de gestion des connaissances pour leur succès (février)
No. 5 Caractéristiques des petites entreprises qui deviennent des entreprises de taille moyenne : répartition industrielle et géographique des petites entreprises à forte croissance (février)
No. 6 Sommaire : Atelier collectif de Statistique Canada et de l'Université de Windsor auprès des indicateurs de la commercialisation de la propriété intellectuelle, Windsor, Novembre 2004 (mars)
No. 7 Sommaire de la réunion sur la commercialisation : la mesure, les indicateurs, les lacunes et les cadres, Ottawa, Décembre 2004 (mars)
No. 8 Estimations du personnel affecté à larecherche et au développement au Canada, 1979 à 2002 (mai)
No. 9 Aperçu de l'Enquête sur l'utilisation et le développement de la biotechnologie – 2003 (avril)
No. 10 Accès aux capitaux de financement des entreprises canadiennes innovatrices de biotechnologie (avril)
No. 11 Activités scientifiques et technologiques des administrations provinciales et des organismes provinciaux de recherche, 1995-1996 à 2003-2004 (septembre)
No. 12 Innovation dans les industries de services du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) : Résultats de l'Enquête sur l'innovation de 2003 (octobre)
No. 13 Innovation dans certains services professionnels, scientifiques et techniques : Résultats de l'Enquête sur l'innovation de 2003 (octobre)
No. 14 Innovation dans certaines industries du transport : Résultats de l'Enquête sur l'innovation de 2003 (novembre)
No. 15 Innovation dans certaines industries du transport : Résultats de l'Enquête sur l'innovation de 2003 (novembre)
No. 16 Aliments fonctionnels et nutraceutiques : création d'aliments à valeur ajoutée par les entreprises canadiennes (septembre)
No. 17 Statistiques sur la R-D industrielle, selon les régions, 1994 à 2003 (novembre)
No. 18 Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2003 (novembre)
No. 19 Estimation des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2003-2004 (décembre)
No. 20 Estimations des dépenses canadiennes au titre de la recherche et du développement (DIRD), Canada, 1994 à 2005 et selon la province 1994 à 2003 (décembre)